

Vers une école de la réussite !

Vers un nouveau salaire !

MOBILISATION

Assemblée de la SPV

Beausobre, Morges

14 novembre 2007, 14h00

Le comité invite instamment chaque membre de l'AVMP à se rendre à cette assemblée !

Seuls dans nos classes nous faisons au mieuxTous ensemble nous pouvons changer et améliorer nos conditions de travail et celles des générations à venir.

Sommaire

Mobilisation: Assemblée de la SPV	1
Moyens d'enseignements	2
Liens internet	2

Agenda

Assemblée de la SPV
Mercredi 14 novembre 07
Beausobre
Morges

**Assemblée des délégués
du syndicat des
enseignants romands**
Samedi 24 novembre 07,
Delémont

**Assemblée des délégués
de la SPV**
Mercredi 28 mai 08
Avenches

www.avmp.ch

Notre site internet vous renseigne en permanence sur l'actualité. Vous pouvez également vous abonner à notre lettre d'informations électronique

Dès maintenant, retrouvez tous les numéros du journal Prim' depuis sa création sur le site internet de l'AVMP !



Editeur: Comité AVMP,
c/o SPV,
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne
Parution: 4 à 6 fois l'an

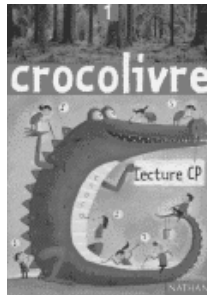
Novembre 07 Numéro 60

J.A.B
1000 Lausanne 1

Retour : AVMP c/o SPV
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

Moyens d'enseignements à venir... des précisions obtenues en haut lieu.

Suite à notre dernière assemblée générale, et face aux inquiétudes relevées concernant les moyens d'enseignement, le comité a pris rendez-vous avec la personne responsable de ce domaine. Nous avons donc rencontré Nicolas Ryser, afin d'en savoir un peu plus sur l'état des travaux. Voici ce que nous avons appris...



CYP1 : moyens de français

La méthode « Crocoblivre » est maintenue en tout cas pendant les quatre prochaines années afin d'assurer une transition avec les

prochaines méthodes qui seront romandes. C'est aussi une façon de rentabiliser le travail personnel que chacun-e a effectué autour de cette méthode.

La méthode « Grindelire » a été adoptée par les membres de la CIIP (conférence intercantonale des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse Romande et du Tessin) qui a également retenu la méthode « Que d'histoires ! ». Ces deux outils seront disponibles dès la rentrée d'août 2008.

Un guide de l'enseignement pour les années -2 à +2 devrait aussi voir le jour ultérieurement. Pour les établissements qui devraient s'équiper en nouveau matériel, il est impératif de porter son choix sur ces futures méthodes romandes.

CYP2 : moyens de français

Les livres « L'île aux mots » de Nathan et « Mon manuel de français » de chez Retz ont été adoptés pour le CYP2. Une légère adaptation de ces manuels est prévue par la CIIP qui prévoit aussi dans sa décision que ces manuels puissent être utilisés sans modification.

Ces deux outils seront proposés dès la rentrée 2008 dans le canton de Vaud afin que les enseignant-e-s puissent déjà les utiliser. L'avis du

corps enseignant sur les modifications éventuelles à apporter sera pris en compte dans la mesure du possible. Pourquoi ne pas donner notre avis sur des modifications à réaliser ? Nous sommes invité-e-s à nous exprimer. Un dossier-fiche est également à l'ordre du jour, les fiches romandes seront maintenues jusqu'à l'arrivée de cette « boîte à outils ».

Mathématiques :

Monsieur Ryser nous dit être conscient des problèmes que peut poser la méthode actuelle. La DGEO finance d'ailleurs partiellement le site « www.gomaths.ch ».

Concernant les ressources électroniques liées aux moyens de math 1P-4P, certain-e-s ont peut-être rencontré des problèmes de compatibilité entre les nouveaux ordinateurs et les jeux de maths. Ceux-ci vont être publiés « on-line » afin de ne plus dépendre de la machine et pouvoir fonctionner sur tous les types d'ordinateurs. En outre, et pour la dernière fois, une version adaptée aux nouveaux ordinateurs est en cours de réalisation. Cette adaptation est attendue pour l'été 2009 si la CIIP tient les délais qu'elle a indiqués.

Nous regrettons l'absence de matériel permettant de travailler les parties « écouter et dire » du PEV. Cela a été entendu, nous avons même fait quelques propositions de matériel à mettre à disposition du corps enseignant.

*Propos recueillis
par Alice Conod*